

COMMENT DEVENIR UN RÉPONDANT

Programme de Formation sur le Parrainage privé des Réfugiés

www.rstp.ca

Le parrainage privé de réfugiés au Canada est une activité de groupe. Les répondants issus du secteur privé prennent un engagement de nature humanitaire qui implique leur temps, leur énergie et souvent leur argent pour aider une personne ou une famille qui a besoin d'être réinstallée. Faire du bénévolat pour aider les réfugiés est un engagement humanitaire et une façon de réagir aux injustices dans le monde. Dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés au Canada, il existe trois types différents de groupes de parrainage : les Signataires d'entente de parrainage, les Répondants communautaires et les Groupes de cinq.

Le bénévolat pour aider les réfugiés est un engagement humanitaire.

Qu'est-ce qu'un Signataire d'entente de parrainage?

Les Signataires d'entente de parrainage (SEP) sont des organismes établis qui ont signé une entente avec le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada. Les groupes qui parrainent en vertu de l'entente d'un SEP sont appelés Groupes constitutifs (GC). Dans de nombreux cas, des individus peuvent également s'associer à un SEP ou à un GC en tant que partenaire de parrainage.

Les SEP peuvent parrainer des réfugiés qui n'ont pas de document confirmant leur statut de réfugié (appelé « document de détermination de statut de réfugié »), émis soit par le gouvernement du pays d'accueil, soit par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Pour de plus amples renseignements : **1.877.290.1701** info@rstp.ca
Le PFPR a des formateurs aux quatre coins du pays. Trouvez nos bureaux au www.rstp.ca.

Programme de Formation sur le Parrainage privé des Réfugiés

www.rstp.ca



Funded by:



Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Financé par :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Qu'est-ce qu'un Répondant communautaire?

Un Répondant communautaire (RC) peut être toute organisation, association ou corporation canadienne établie dans la communauté où les réfugiés prévoient vivre. Les RC peuvent parrainer seulement des réfugiés qui possèdent un document de détermination de statut de réfugié.

Qu'est-ce qu'un Groupe de cinq?

Un Groupe de cinq (G5) est un groupe d'au moins cinq citoyens canadiens ou résidents permanents âgés de plus de 18 ans. Les Groupes de cinq sont généralement des groupes qui parrainent une seule fois, en réponse à des situations particulières, et dont les membres résident tous dans la communauté où les réfugiés prévoient vivre. Les G5 peuvent parrainer seulement des réfugiés qui possèdent un document de détermination de statut de réfugié.

Facteurs à garder à l'esprit

N'oubliez pas que les membres du groupe doivent travailler en étroite collaboration pendant au moins trois ans (en tenant compte de la préparation de la demande, du délai de traitement et de la période de parrainage). Le groupe doit prouver qu'il dispose de ressources financières suffisantes ainsi que de l'expertise et de l'engagement nécessaires pour soutenir les réfugiés parrainés pendant 12 mois à compter de la date d'arrivée au Canada. Dans des circonstances exceptionnelles, et avec la possibilité de se retirer du parrainage, le groupe peut être invité à s'engager sur une période de parrainage pouvant aller jusqu'à 36 mois.

De plus, votre choix de type de groupe de parrainage pourrait être déterminé par la documentation que possède le réfugié que vous souhaitez parrainer. Les Groupes de cinq et les Répondants communautaires ne peuvent parrainer que des réfugiés qui ont un document de détermination de statut de réfugié, alors que les SEP peuvent parrainer des réfugiés qui n'en ont pas.

Constitution d'un groupe

Lorsque vous commencez à constituer votre groupe, vous devez réfléchir aux coûts et aux responsabilités probables du parrainage. Si un engagement financier individuel est requis, comme dans un Groupe de cinq, soyez franc sur cette exigence lorsque vous abordez d'autres membres potentiels du groupe.

Réfléchissez bien aux personnes dont vous avez besoin dans votre groupe. Combien d'argent pouvez-vous contribuer et combien doit encore être apporté par d'autres? Connaissez-vous d'autres personnes de votre communauté qui ont participé à des parrainages ou à d'autres initiatives liées aux réfugiés qui pourraient être en mesure d'aider avec la paperasserie, de faire des dons ou d'aider à l'établissement des nouveaux arrivants? Avez-vous des collègues de travail qui pourraient s'impliquer? Au fur et à mesure que vous envisagez les exigences du parrainage, vous commencerez à trouver d'autres personnes qui pourront vous épauler dans le parrainage.

Quelles sont les responsabilités des répondants?

Pendant la période de parrainage, le groupe de parrainage s'engage à fournir :

- Accueil
- Hébergement
- Soins de base et soutien financier
- Aide et soutien à l'établissement
- Amitié et soutien émotionnel

Cette fiche d'information a été traduite en collaboration avec le projet *Renforcement des capacités francophones de parrainage privé*, mené par La Cité, le CÉSOC et l'Accueil francophone.

[Communiquez](#) avec le formateur du PFPR de votre région pour de plus amples renseignements.